 

Chère agente, cher agent,

Votre employeur vient d’adhérer au **contrat-cadre d’Action Sociale du Centre De Gestion des Vosges.** L’option retenue par votre collectivité est le **PASS SOCIAL**. Il vous permet de bénéficier d’une multitude de prestations délivrées par l’organisme **Plurélya**.

Votre employeur paie une cotisation annuelle et vous, vous profitez pleinement des avantages mis à votre disposition. Elles peuvent être sous formes d’allocations, de remboursements, de participations à des frais ou de réductions.

En effet, vous pouvez bénéficier de :

* L’épargne chèques vacances
* La billetterie en ligne (places de concerts, entrées de parcs d’attraction, tickets cinéma…)
* Cartes cadeaux (rentrées scolaire, Noël…)
* La participation aux frais de vacances
* …

Un livret papier est à votre disposition détaillant le fonctionnement de chaque prestation et des procédures d’utilisation vont être prochainement publiées sur notre site internet <https://88.cdgplus.fr/pass-social-plurelya/>

Votre référent(e) M(me) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et notre équipe du Centre De Gestion restent à votre disposition en cas de besoin, n’hésitez pas !

***Le Service Action Sociale***

***Centre De Gestion des Vosges***

***09.73.05.74.59***

***actionsociale@cdg88.fr***

